

Correction pour Jérôme :

- Dotation jeunes agriculteurs : Cette mesure encourage l'installation de jeunes agriculteurs. Jérôme a 47 ans, il n'est plus éligible à la DJA, mais en a bénéficié lors de la reprise de l'exploitation familiale. Cette aide lui a permis de faire un emprunt important à la banque. Il a pu agrandir la surface de l'exploitation et rénover ses bâtiments.
- Création et développement d'activités agro-touristiques : Jérôme n'est pas intéressé par ce type de projet.
- Aide à la conversion et au maintien à l'agriculture biologique : Jérôme est sensible aux questions environnementales, il va sûrement contractualiser une MAEC. Il n'est cependant pas prêt à passer sa production en AB. Il craint les faibles rendements des premières années alors qu'il est déjà très endetté.
- Mesures agroenvironnementales et climatiques Il existe de nombreuses MAEC proposées aux agriculteurs dans les territoires qui font face à des enjeux de qualité de l'eau ou de la biodiversité. Elles sont en général signées pour une durée de 5 ans, pour les parcelles sur lesquelles l'exploitant s'engage à adopter un cahier des charges spécifique, plus respectueux de l'environnement. La réforme de 2014 a introduit des MAEC « système » qui engagent l'exploitant pour l'ensemble de son système de cultures. L'exploitation de Jérôme se trouve en zone à enjeu eau. Il souhaite contractualiser une MAEC systèmes grandes cultures. Cette mesure vise à accompagner l'exploitant qui change ses pratiques sur toutes ses parcelles en grandes cultures, notamment en diversifiant les cultures, en allongeant les rotations et en limitant les traitements phytosanitaires et les apports d'azote minérale.
- Aide aux activités d'information et de promotion mises en œuvre par des groupements de producteurs : Jérôme n'est pas engagé dans un groupement de producteurs.
- Aides aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles : Jérôme n'est pas intéressé par ce type d'investissements.
- Développer l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture et la transformation alimentaire : Jérôme voudrait investir dans un système de ventilation efficace pour son silo. La mesure disponible dans le Programme de développement rural de Languedoc-Roussillon a comme objectif d'encourager les économies d'énergie et de production d'énergie renouvelable. Dans le cas de Jérôme, l'économie d'énergie sera importante avec un nouveau système de ventilation de son silo.